Titre du rapport	Note_Synthèse de l'évaluation rapide multisectorielle (ERM)
Zone d'intervention	Aire de Santé de Kyoko
Zone de Santé	Nyemba
Territoire	Kalemie
Province	Tanganyika
Période de collecte des données	Du 15 au 21 octobre 2026
Référence EH Tools	6510
Organisation	Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo (CRRDC)
Date de publication	20 oct-26

Faits saillants

1. Quatre (4) sites spontanés de personnes déplacées internes (PDI) ont été identifiés dans trois villages de l'aire de santé de Kyoko, dont deux (2) sites à Kyoko, un (1) site à Mukaya et un (1) site à Muyombo.
2. La situation sécuritaire demeure relativement stable dans les trois villages accueillant ces sites, grâce à la présence et à l'intervention des éléments des FARDC qui assurent la protection des populations déplacées.
3. Des cas de violations des droits des PDI ont toutefois été rapportés à Muyombo. Plusieurs déplacés auraient été soumis à des actes de torture et à des amendes variant entre 50 000 et 100 000 FC pour non-participation aux travaux communautaires (« salongo ») organisés chaque jeudi dans le camp militaire local.
4. L'évaluation nutritionnelle réalisée dans les quatre sites a mis en évidence un nombre important de cas de malnutrition aiguë sévère (MAS) et de malnutrition aiguë modérée (MAM) non pris en charge, en dépit de la présence d'un partenaire d'appui nutritionnel dans l'aire de santé. Cette situation pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs :
    a. Une forte réticence des ménages déplacés, principalement issus de la communauté Twa, à fréquenter les structures de santé. Cette méfiance est notamment liée aux campagnes de rattrapage vaccinal menées auprès des enfants ayant manqué les vaccinations de routine. Les effets secondaires perçus après la vaccination, en particulier la fièvre, ainsi que le nombre élevé d'injections administrées, sont fréquemment cités par les parents comme motifs de refus ou de retard dans la recherche de soins nutritionnels.
    b. La faible fonctionnalité des mécanismes communautaires de dépistage, d'identification et de référencement limite l'accès des enfants malnutris vivant dans les villages éloignés du centre de santé de Kyoko aux services de prise en charge nutritionnelle.
    c. Des informations recueillies auprès de plusieurs acteurs locaux indiquent que le partenaire chargé de la prise en charge nutritionnelle restreindrait l'admission des enfants issus des populations déplacées, considérées comme particulièrement mobiles en raison de leurs déplacements fréquents à la recherche de moyens de subsistance. Cette pratique, mise en œuvre dans le but présumé de préserver les indicateurs de performance du programme, notamment les taux de guérison et de réduction des abandons, constituerait une entrave à l'accès équitable aux services nutritionnels pour les populations les plus vulnérables et contribuerait à la détérioration de l'état nutritionnel des enfants ainsi que des femmes enceintes et allaitantes.

1. Contexte sécuritaire

La recrudescence des groupes armés dans la province du Maniema, particulièrement dans le territoire de Kabambare, a favorisé l'émergence et l'intensification d'activités armées dans les zones situées au nord des territoires de Nyunzu et de Kalemie. Depuis novembre 2025, plusieurs groupes d'hommes armés mènent régulièrement des incursions dans de nombreux villages, notamment Kagulwe, Kayalala, Kakwale, Kimpumbi, Kiumpi, Kyala, Lukolo, Mutuka, Crispin et Kako.

La situation sécuritaire dans la province du Tanganyika s'est davantage détériorée à la suite du décès du chef du groupe armé « APA na PALE », communément appelé « Mundus ». Cet événement a favorisé la fragmentation du mouvement et la prolifération de groupes armés non contrôlés, responsables de multiples attaques et exactions dans plusieurs localités du nord du territoire de Kalemie.

Par ailleurs, les activités de certaines milices Twa, dont plusieurs éléments se réclament actuellement du mouvement des Wazalendo, combinées à l'avancée du M23 dans certaines zones des territoires de Kalehe et de Fizi au Sud-Kivu, ont contribué à accroître l'insécurité et les mouvements forcés de populations dans la région.

L'ensemble de ces facteurs constitue la principale cause des déplacements massifs observés vers l'aire de santé de Kyoko, dans la zone de santé de Nyemba, territoire de Kalemie, où plusieurs ménages ont trouvé refuge. Les principaux mouvements de population enregistrés sont présentés ci-dessous.

A. Sites de déplacés de Kinywema et Mangala (village de Kyoko)

1. Entre le 11 et le 30 juin 2026, les incursions répétées d'hommes armés Twa se présentant comme des Wazalendo, accompagnées d'actes de pillage, de tortures, de violences sexuelles, d'extorsions et d'autres violations des droits humains dans les villages de Bisungwa, Lusimbika, Kabwa Menso, Makonga, Mukumbulwa, Mutuke, Tule, Elombe, Mibembe et Ningeninge, ont provoqué le déplacement d'environ 441 ménages, accueillis dans les sites de déplacés de Kyoko.
2. Une nouvelle vague d'incursions survenue entre le 15 et le 21 juillet 2026 dans les villages de Kalunga Kibinda, Kabwe Ngulu et Kazingu a entraîné le déplacement de 128 ménages, accueillis dans les deux sites de Kyoko à partir du 24 juillet 2026.
3. Les affrontements opposant les FARDC aux Wazalendo à Kisengo et Kabola au début du mois d'août 2026 ont provoqué le déplacement de près de 166 ménages, enregistrés dans les sites de Kinywema et Mangala à partir du 10 août 2026.
4. Entre le 17 et le 21 août 2026, de nouvelles incursions attribuées à des groupes armés Twa se réclamant des Wazalendo dans les villages de Mpyana Manga et Maide ont occasionné le déplacement d'environ 187 ménages, accueillis dans les deux sites de Kyoko à partir du 30 août 2026.
5. Le 27 août 2026, ces mêmes groupes armés auraient attaqué le village de Lubamba, provoquant le déplacement de 110 ménages, enregistrés dans les sites de Kyoko à compter du 1er septembre 2026.

✓ ***À ce jour,*** *les deux sites de déplacés de Kyoko hébergent un total de 1 032 ménages déplacés, dont 502 ménages dans le site de Kinywema et 530 ménages dans le site de Mangala.*

B. **Site des déplacés de Mukaya**

1. Les affrontements survenus entre le 1er et le 3 juillet 2026 entre des éléments Maï-Maï du groupe Malaika dirigés par Mayaya et ceux dirigés par Brown ont provoqué le déplacement d'environ 527 ménages, accueillis les 7 et 8 juillet 2026 dans le site de Mukaya. Ces ménages provenaient des villages de Lukolo, Lambo Kilela, Crispin, Kako et Mutuka.
2. Le 11 août 2026, le site de Mukaya a enregistré l'arrivée de 273 ménages déplacés supplémentaires ayant fui les affrontements entre les FARDC et les Wazalendo à Kisengo et Kabola.

✓ *Le site de Mukaya accueille actuellement 800 ménages déplacés, majoritairement issus de la communauté Twa, vivant dans des conditions de grande précarité.*

C. Site des déplacés de Muyombo

1. Le 25 juillet 2026, le site de Muyombo a enregistré l'arrivée de 334 ménages déplacés en provenance des villages de Kagulwe, Kakwale, Kyala, Kiumpi, Kayalala et Kimpumbi. Ces ménages ont fui les

attaques répétées et les exactions commises par des groupes armés Twa communément assimilés aux Wazalendo.

2. Le 31 juillet 2026, le site a également accueilli 122 ménages déplacés qui étaient restés en déplacement prolongé après avoir fui les conséquences de l'avancée du M23 et les affrontements survenus dans les zones de Kalehe et de Fizi au cours du premier semestre 2026.

✓ *À ce jour, le site de Muyombo héberge un total de 456 ménages déplacés.*

Observation Générale.

- À l'heure actuelle, la majorité des personnes déplacées interrogées considèrent que les conditions sécuritaires dans leurs localités d'origine ne sont pas réunies pour envisager un retour. Les risques persistants d'attaques armées, de pillages, d'extorsions et de violences constituent les principales raisons évoquées pour justifier leur maintien dans les sites de déplacement.

2- Méthodologie

- Civilité et entretien avec les autorités politico-administratives, sanitaires et les chefs coutumiers ainsi que les leaders locaux des différents villages de l'aire de santé de Kyoko.
- Visite des quatre sites des déplacés.
- Entretien avec les informateurs clés : les membres du comité des déplacés, les déplacés et la communauté d'accueil.

3. Objectifs

- Analyser les besoins humanitaires les plus urgents ainsi que les conditions de vie des déplacés.
- Collecter les données démographiques de la population et des déplacés.
- Collecter les données sanitaires et scolaires.
- Visite directe des infrastructures hydrauliques, sanitaires et scolaires.
- Documenter les processus de retour afin d'orienter les interventions humanitaires futures.
- Mettre en place les comités de gestion des plaintes
- Renforcer la coordination avec les autres acteurs humanitaires pour une réponse multisectorielle adaptée.

4. Mouvement des populations et démographie

Tableau 1 : Répartition des ménages hôtes et des populations déplacées internes par site évalué dans l'Aire de Santé de Kyoko ;

Site évalué	*Ménages hôtes*	*Personnes hôtes*	*Ménages PDI*	*Personnes PDI*	*Poids démographique*
Kinywema & Mangala	1333	6798	1032	5999	77,40%
Mukaya	258	1601	800	4924	310%
Muyombo	329	1517	456	2828	138,60%
TOTAL	***1920***	***9916***	***2288***	***13751***	***119,10%***

Les résultats de l'évaluation révèlent que les trois sites évalués de l'Aire de Santé de Kyoko accueillent un total de **2 288 ménages déplacés**, soit **13 751 personnes déplacées internes (PDI)**, hébergés au sein de **1 920 ménages hôtes** représentant **9 916 personnes hôtes**. Le poids démographique global des déplacés est estimé à **119,1 %**, indiquant que le nombre de ménages déplacés dépasse largement la capacité d'accueil initiale des communautés hôtes.

Le site de **Kinywema et Mangala** concentre le plus grand nombre de ménages déplacés avec **1 032 ménages PDI (5 999 personnes)**, représentant un poids démographique de **77,4 %**. Cette situation exerce une pression importante sur les ressources communautaires, notamment en matière d'eau, d'abris, de services de santé et de moyens de subsistance.

Le site de **Mukaya** présente la situation la plus préoccupante en termes de pression démographique. Avec **800 ménages déplacés (4 924 personnes)** pour seulement **258 ménages hôtes (1 601 personnes)**, le poids démographique atteint **310 %**. Cela signifie qu'il y a plus de trois ménages déplacés pour un ménage hôte,

traduisant une surcharge considérable des capacités d'accueil et une forte vulnérabilité des populations concernées.
Quant au site de **Muyombo**, il accueille **456 ménages déplacés (2 828 personnes)** au sein de **329 ménages hôtes (1 517 personnes)**, correspondant à un poids démographique de **138,6 %**. Le nombre de ménages déplacés y dépasse également celui des ménages hôtes, ce qui accroît les risques de détérioration des conditions de vie et d'épuisement des mécanismes communautaires de solidarité.
Dans l'ensemble, les données démontrent une forte pression démographique sur les communautés hôtes de l'Aire de Santé de Kyoko, particulièrement à Mukaya et Muyombo. Cette situation met en évidence la nécessité d'une assistance humanitaire multisectorielle urgente afin de répondre aux besoins croissants en abris, articles ménagers essentiels, eau, hygiène et assainissement, sécurité alimentaire, santé, nutrition et protection des populations affectées.

Tableau 2 : Principales causes de déplacement des populations et pression démographique sur les ménages hôtes dans l'Aire de Santé de Kyoko.

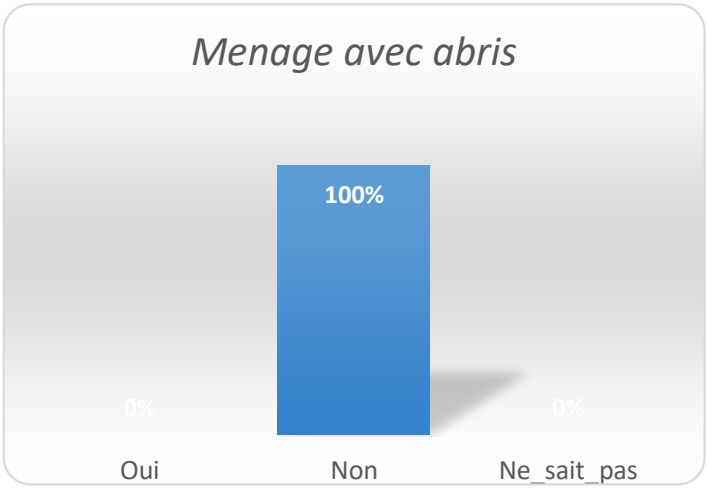
Cause du déplacement	*Ménages hôtes*	*Ménages PDI*	*Personnes PDI*	*Ratio PDI/Hôtes (%)*
Incursions des Wazalendo	1 920	1 364	7 299	71,00%
FARDC vs Wazalendo	1 920	626	3 605	32,60%
Maï-Maï Malaika vs groupes rivaux	1 920	527	3 227	27,40%
M23 vs FARDC	1 920	122	699	6,40%
Total général	***1 920***	***2 288***	***13 751***	***119,10%***

Le tableau met en évidence que les **incursions répétées des groupes armés Wazalendo** constituent la principale cause de déplacement des populations dans l'Aire de Santé de Kyoko. En effet, ces incidents sont à l'origine du déplacement de **1 364 ménages**, représentant **7 299 personnes déplacées**, soit un ratio de **71 %** par rapport aux ménages hôtes recensés. Cette situation démontre l'impact majeur de l'insécurité persistante sur les mouvements de population dans la zone.
Les **affrontements entre les FARDC et les Wazalendo** représentent la deuxième cause de déplacement, ayant provoqué le déplacement de **626 ménages**, correspondant à **3 605 personnes déplacées** et à un ratio de **32,6 %**. Ces affrontements contribuent significativement à la détérioration de la situation humanitaire et à l'accroissement des besoins des populations affectées.

Par ailleurs, les **affrontements impliquant les éléments Maï-Maï Malaika et les groupes armés rivaux** ont entraîné le déplacement de **527 ménages**, soit **3 227 personnes déplacées**, représentant **27,4 %** des ménages hôtes. Cette situation illustre la multiplicité des acteurs armés opérant dans les zones de provenance des populations déplacées.
Enfin, le conflit opposant le **M23 aux FARDC** a occasionné le déplacement de **122 ménages**, soit **699 personnes déplacées**, représentant un ratio de **6,4 %**. Bien que cette cause soit moins importante en termes d'effectifs, elle témoigne de l'influence des crises sécuritaires régionales sur les mouvements de populations observés dans l'Aire de Santé de Kyoko.
Dans l'ensemble, les données montrent que l'insécurité reste le principal facteur de déplacement des populations évaluées. Les **1 920 ménages hôtes** recensés accueillent actuellement **2 288 ménages déplacés**, soit **13 751 personnes déplacées internes**, correspondant à un **poids démographique global de 119,1 %**. Cette pression démographique particulièrement élevée traduit une surcharge importante des capacités d'accueil des communautés hôtes et accentue les vulnérabilités existantes en matière d'abris, de sécurité alimentaire, d'accès à l'eau, de santé, de protection et de moyens de subsistance.

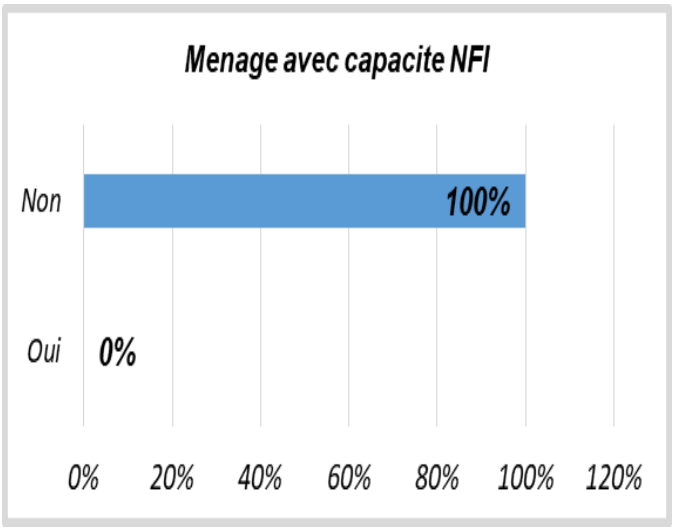
5. Besoins et réponses humanitaires

A. Abris et articles ménagers essentiels



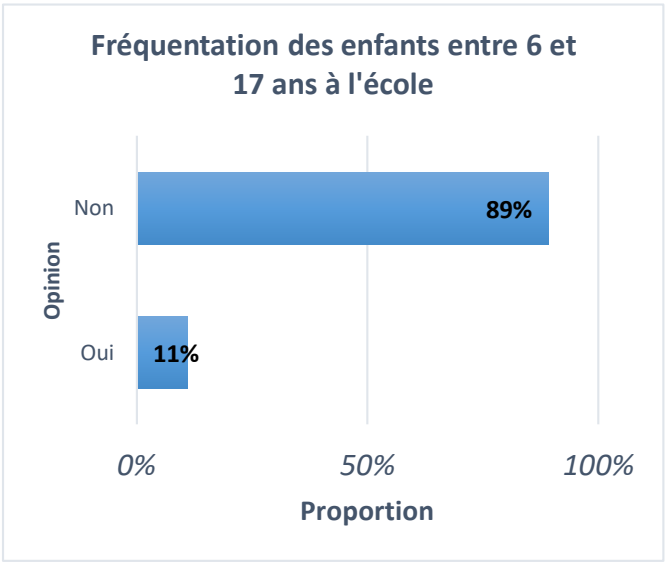
Les résultats de l'enquête révèlent que les 156 ménages évalués (100 %) ne disposent pas d'un abri adéquat. L'ensemble des ménages enquêtés réside dans des huttes de fortune érigées sur les quatre sites d'accueil par les anciens déplacés.

Ces abris, dont l'état de délabrement est très avancé, offrent une protection limitée et demeurent particulièrement vulnérables aux intempéries, exposant ainsi les ménages à des risques accrus liés aux conditions climatiques.



Les données collectées montrent que les 156 ménages enquêtés, soit 100 %, ne disposent pas d'articles ménagers essentiels (NFI). Pour répondre à leurs besoins quotidiens, la majorité d'entre eux recourt à quelques articles empruntés ou mis à disposition par les familles d'accueil, souvent en quantité insuffisante et dans des conditions peu satisfaisantes. Cette situation traduit un niveau de vulnérabilité particulièrement élevé, les ménages étant privés de biens de première nécessité tels que les couvertures, les nattes, les ustensiles de cuisine, les bidons, les seaux et d'autres articles indispensables à des conditions de vie décentes.

B. Education



Au début de l'année scolaire 2026-2027, seuls 11 % des enfants issus des ménages déplacés internes (PDI) sont scolarisés, principalement en raison de l'incapacité financière des parents, majoritairement de la communauté Twa, à couvrir les frais de rentrée (uniformes, kits scolaires, sacs et cahiers). Dans les trois écoles primaires de Kyoko, 869 élèves PDI sur 1 777 inscrits représentent 48,9 % des effectifs, dont 428 filles (49,2 %). Au niveau secondaire, 131 élèves PDI sur 325 inscrits représentent 40,3 % des effectifs, dont 60 filles (45,8 %). Cette situation met en évidence des besoins urgents en matière de relèvement rapide et de stabilisation durable afin de favoriser un meilleur accès à l'éducation pour les enfants déplacés.

C. Protection

La mise en place d'une Organisation à Base Communautaire (OBC) regroupant actuellement 10 femmes formées sur les VBG par IRC à partir de 2017, pilotée par un comité de 5 membres, continue de sensibiliser la population, d'identifier les cas, d'orienter ces cas vers les agents psycho-sociaux (APS) pour une prise en charge psycho-sociale, puis vers le centre de santé pour une prise en charge médicale. Cependant, l'OBC ne bénéficie d'aucun appui technique ni financier, ce qui limite fortement son efficacité.

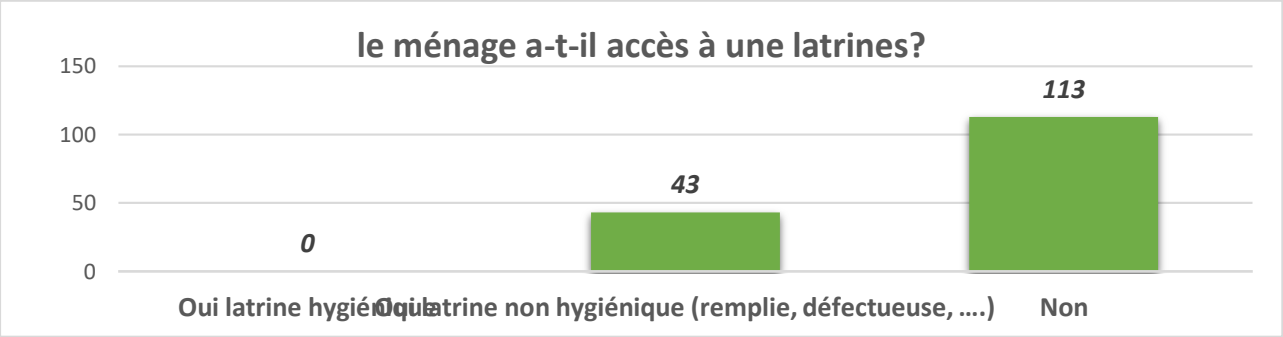
Les données issues des focus groups, des entretiens individuels et de l'observation directe montrent que les mouvements de population ont renforcé la vulnérabilité des femmes et des filles, victimes de violences sexuelles lors de leurs déplacements, entraînant notamment une recrudescence des divorces multiples au sein de la communauté. Le déni des ressources et opportunités poussent les femmes et jeunes filles à recourir aux mécanismes négatifs de survie (sexe de survie, exploitation économique et sexuelle, mariage précoce pour les jeunes filles).

Il a été signalé la présence de six enfants séparés, six personnes vivant avec handicap et 12 cas de viols au-delà de 72 heures qui ont été soutenus par les OCB avec orientation vers les APS et vers la structure de prise.

D. Eau, hygiène et assainissement

1 seul forage qui dessert plus de 2600 ménages en eau dans Kyoko centre avec tous les conséquences encourues. Par ailleurs, le reste de la population des trois villages touchés par l'enquête (Kyoko, Mukaya et Muyombo) font recourir à l'eau de surface et des rivières non traitée et en quantité insuffisante car ces sources et rivières tarissent en saison sèche.

S'agissant des latrines, 72,4% des ménages enquêtés (113/156) n'ont pas de latrines et défèquent en brousse contre 27,6 % (43/156) des ménages qui utilisent des latrines non hygiéniques soit des autochtones qui sont à côté des sites des PDIs soit les latrines de fortune construites dans les sites des PDIs.



E. Santé et nutrition

La structure sanitaire est sans appui en SSP mais bénéficie d'un appui nutritionnel pour les cas MAS par le biais de l'ONG « SDC » Centre de Développement Social dont la durée de l'appui est de 8 mois allant de mai 2026 à décembre 2026 et PAM pour la prise en charge des cas MAM.

Mais quelques indicateurs méritent toute notre attention :

- Faible taux d'utilisation de service curatif de 45,2 % (630 NC/1391 cible attendue en septembre 2026).
- Plus de 60 jours de rupture de stock des Zinc, SRO, Amoxicilline Ferfolate
- Faible morbidité pour les 3 maladies tueuses dont le paludisme, les IRA et la diarrhée.

Les enquêtes ont révélées :

- 10 cas de rougeole qui n'ont pas bénéficié du traitement moderne par manque des médicaments au CS.
- Un taux de mortalité infanto-juvénile très élevé à 4,76 décès/j/10000 personnes.
- Un taux de mortalité globale à 2,13 décès/j/10000 personnes.
- Une proportion MAS dans les sites des déplacés de 9 %.

- Une proportion MAM dans les sites des déplacés de 15,9%.

F. Sécurité alimentaire

✓ **Accès aux vivres :** les PDIs de Kyoko, Mukaya et Muyombo font recours aux travaux journaliers dans les champs des populations hôtes pour avoir à manger et la majorité n'accède qu'à un seul repas par jour.

✓ **Mécanisme de survie :** Tous les PDIs recourent aux mécanismes locaux de survie.

G. Aspect logistique et communication

- L'aire de santé de Kyoko est couverte par le réseau cellulaire (Vodacom et Orange) et est accessible par route très praticable par camion poids lourd et land cruiser 4X4.

6. Recommandations

A. Acteurs humanitaires

- Organiser d'une manière urgente une assistance humanitaire multisectorielle dans l'aire de santé de Kyoko spécifiquement dans les 4 sites des déplacés.

En conclusion, la mission a relevé une crise humanitaire aigue et très profonde qui exige une réponse Immédiate en NFI, abris, santé, vivres…

Image illustrative







Equipe ERM /UNIRR